

COMPTE-RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 3 Février 2020

Présents : Mmes & Mrs. : Régine REMILLON - Marc BLETEAU – Marie BAUD – Vincent MOREAU - Marylène DAIGUEMORTE – Serge JACQUEMOUD - Jacky DURET - Maryse MICHALAK – Jannick GRANIER – Esther VACHOUX - Pierre MORETTI –Marjorie BOISIER–DUVERNEY - Sylvia DUSONCHET

Absente : Mme Sonia TAGLIOLI

- L'assemblée écoute l'intervention de Mr. TISSOT Mickaël (Anim'Nature - Expertise et éducation à l'environnement) concernant les résultats de l'étude réactualisée en 2019 des plantes exotiques envahissantes à Arbusigny.
- Après lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 2 décembre 2019, celui-ci est approuvé à l'unanimité.
- Le conseil approuve l'ensemble des dispositions de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés coordonné par le SYANE.
- Madame Le Maire rappelle à l'assemblée que suite à la demande de Mr. & Mme Daniel Vachoux concernant leur souhait d'acquérir quelques mètres carrés de la parcelle n°913 section B appartenant à la commune afin de pouvoir sécuriser l'accès à leur domicile, une proposition de vente de 22m² leurs a été faite et acceptée pour un prix forfaitaire global de 1 500 € (frais de géomètre et de notaire à la charge des acquéreurs).
- Suite à l'appel public à la concurrence concernant le marché de travaux pour la construction du groupe scolaire (procédure de passation : MAPA) ; le lot n° 2 (gros œuvre) est attribué à :

<u>Lot</u>	<u>Libellé</u>	<u>Entreprise retenue</u>	<u>Montant du marché</u>
<u>H.T.</u>			
N°2	Gros Œuvre	3B Construction 74 Choisy	765 836.20
€			
- Dans l'attente de l'approbation du budget primitif 2020, le conseil vote en dépenses d'investissement un montant de 20 000 € au chapitre 21 et 50 000 € au chapitre 23.

- Le conseil vote une subvention exceptionnelle de 300 € à l'Harmonie Reignier-Esery à l'occasion de la célébration de son 140^{ème} anniversaire.
- Le conseil prend note des factures suivantes : travaux électricité cabanons du cimetière 1 099.73 € H.T. (Brutelec) – Remplacement 2 radiateurs/mairie : 1 434.82 €H.T. (Brutelec) – Remplacement 2 têtes de candélabre : 1 134.04€H.T. (Brutelec) - Remise en service du panneau électronique : 1 212.00 €H.T. + contrat annuel : 426.00 €H.T (Sarl Cobra) – Travaux de drainage Chambre France Télécom Chez Boget : 700 €H.T. (Ent. Jacquemoud Lilian) – Etendage gravier Chemin de Grange Neuve : 765 €H.T. (Ent. Maulet).

...../.....

Le conseil valide les devis suivants : Contrat d'Assistance Maitrise d'Ouvrage Mission 2 – Assistance en phase « Travaux » Année 2020 : 30 000 € HT ((Sarl AMOME Conseils) – Suite à contamination par des insectes à larves xylophages : traitement curatif et préventif du plafond lambrissé de l'église : 9 860.00 € H.T. (Ste B.T.H.). Adhésion à la Salévienne :35€.

- Avis favorable pour le passage sur la commune d'Arbusigny du 30^{ème} rallye automobile nationale des Bornes qui aura lieu les 19 et 20 Juin 2020.
 - Nombre d'habitants selon INSEE au 01/01/2020 : 1 138.
- Affiché en exécution du code général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Secrétaire de séance
Maryse MICHALAK

Maire
Régine REMILLON